



**GAMME PRO**

**Fiche technique N° TD0448**  
**Juillet 2010**

Annule et remplace  
les éditions précédentes

**Application après préparation  
sur supports  
conformes au D.T.U. 59.1**

**ANCIENNES PEINTURES :**  
HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHALIQUES –  
ACRYLIQUES

**ANCIENS BADIGEONS - PLAQUES DE POLYSTYRENE**

**APRES IMPRESSION :**  
PLATRE ET DERIVES – BOIS ET DERIVES

**Monocouche  
Plioway®**

**Peinture décorative pour  
la rénovation des plafonds**

**INTÉRIEUR**

**7 à 8 m<sup>2</sup>/L (en 1 couche)**  
**8 à 10 m<sup>2</sup>/L (en 2 couches)**

## Fonction :

Peinture décorative "spéciale isolante et à fonction anti-taches" pour la rénovation des plafonds. Formulée à base de résine Plioway® (Trademark of Eliokem) en phase solvant.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b1

## Destination : INTÉRIEUR

Plafonds et surfaces murales dans les pièces à vivre (*sur anciennes peintures, anciens badigeons, plâtre et dérivés, bois et dérivés, plaques de polystyrène*).

## Qualités dominantes :

- Masque efficacement les auréoles, salissures et taches de fumée grâce à sa fonction isolante.
- Forte opacité pour un pouvoir couvrant élevé.
- Peinture recommandée pour masquer les traces de reprises.
- Permet de recouvrir directement les anciens badigeons.
- Pas de tension du film de peinture.
- Entretien : lavage ménager.

## Caractéristiques pratiques :



= 7 à 8 m<sup>2</sup>/L en 1 couche (*selon le support*).  
= 8 à 10 m<sup>2</sup>/L en 2 couches (*selon le support*).



= 4 h



= 8 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : blanc – prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : mat
- **Rendement** : 7 à 10 m<sup>2</sup>/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel** : brosse, rouleau synthétique antigoutte ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Conditionnement** : 10 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,45 à 1,55
- **Extrait sec** : 65 à 70 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).  
Ce produit contient max 500 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées)** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds poreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés)** : appliquer en impression notre SOUS-COUCHE UNIVERSELLE ou MONOCOUCHE PLIOWAY® en 2 couches (impression et finition).
- **Sur support ferreux** : appliquer notre SOUS-COUCHE ANTIROUILLE GRIS.

Voir les fiches techniques des produits cités.

### Application :

**Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.

- **Sur fonds blancs ou peu contrastés** : l'application se fera en 1 couche directe et bien fournie.
- **Sur des teintes vives, foncées et sur fonds contrastés (afin d'obtenir un résultat optimal)** : appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 8 heures entre les 2 couches.
- **Recouvrir directement les anciens badigeons.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

- **INFLAMMABLE**
- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.